

Luxembourg, le 9 novembre 2015

Institut Luxembourgeois de Régulation
Monsieur Luc Tapella
Directeur
L-2922 Luxembourg

v. réf. : LT/hf D62687

Concerne : Projet de règlement 15/***/ILR du ** 2015

Monsieur le Directeur,

Suite à votre demande d'accord du 12 octobre 2015, veuillez trouver ci-après les observations du Conseil de la concurrence concernant le projet de règlement :

- Complétant la définition des marchés pertinents de la terminaison d'appel sur divers réseaux téléphoniques publics individuels en position déterminée (Marché 3/2007), l'identification des opérateurs puissants sur ces marchés et les obligations imposées à ce titre pour Join Experience S.A.
et
- portant modification du règlement 14/171/ILR du 6 janvier 2014 sur la définition des marchés pertinents de la terminaison d'appel sur divers réseaux téléphoniques publics individuels en position déterminée (Marché 3), l'identification des opérateurs puissants sur ces marchés et les obligations imposées à ce titre.

Vu la loi du 27 février 2011 sur les réseaux et les services de communications électroniques ;

Vu le Règlement 14/171/ILR du 6 janvier 2014 portant sur la définition des marchés pertinents de la terminaison d'appel sur divers réseaux téléphoniques publics individuels

en position déterminée (Marché 3), l'identification des opérateurs puissants sur ces marchés et les obligations imposées à ce titre ;

Vu l'avis 2013-AV-04 du Conseil de la concurrence ;

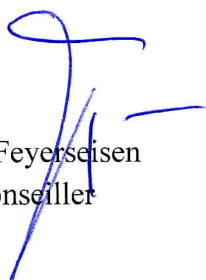
le Conseil de la concurrence se réfère à son avis 2013-AV-04 du 23 août 2013 et n'a pas de remarques spécifiques concernant l'intention de l'ILR d'inclure le marché de la terminaison d'appel sur divers réseaux téléphoniques publics individuels en position déterminée (marché 3/2007) de JOIN dans la liste des marchés pertinents de la terminaison d'appel sur divers réseaux téléphoniques publics individuels en position déterminée.

Partant, le Conseil de la concurrence marque son accord au projet de règlement sous concerne.

Ainsi délibéré et avisé en date du 9 novembre 2015.

A stylized blue ink signature of Pierre Rauchs, consisting of a large loop followed by a horizontal line.

Pierre Rauchs
Président

A blue ink signature of Marc Feyerseisen, featuring a large, sweeping loop and a horizontal line.

Marc Feyerseisen
Conseiller

A blue ink signature of Jean-Claude Weidert, appearing as a series of connected, somewhat vertical strokes.

Jean-Claude Weidert
Conseiller

A blue ink signature of Mattia Melloni, showing a series of connected, somewhat horizontal strokes.

Mattia Melloni
Conseiller